

## **DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES**

Date de convocation : 01/04/2022

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	28
Nb de suffrages exprimés :	36
VOTE :	Pour : 36
	Contre : 0
	Abstentions: 0

### **Séance du 12 Avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du complexe des Echards à Le Boulou, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

### **OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

#### **Étaient présents avec droit de vote :**

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M<sup>me</sup> CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), M<sup>me</sup> MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M<sup>me</sup> ISABELLE MORESCHI (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M<sup>me</sup> MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. JEAN VILA (TITULAIRE),

#### **Étaient représentés / ayant donné procuration :**

M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE) procuration à M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M<sup>me</sup> MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE) procuration à M<sup>me</sup> MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE) procuration à M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) procuration à M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE) , M. GUY VINOT (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE),

#### **Autres présents :**

M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT) et M<sup>me</sup> FANNY FONTAINE, DGS CC VALLESPIR,

#### **Absents excusés :**

M. LAURENT BOSCH (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M<sup>me</sup> ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M<sup>me</sup> MAYA LESNE (TITULAIRE), M. GUY LLOBET (SUPPLEANT), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), M<sup>me</sup> ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. PIERRE PLANAS (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M<sup>me</sup> NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M<sup>me</sup> FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M<sup>me</sup> HUGUETTE VILLELONGUE (SUPPLEANT).

M. Hervé CRIBEILLET a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

## **OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Le projet de Budget Primitif 2022 ayant été présenté à l'Assemblée,

**Le Comité Syndical, après avoir délibéré  
Et à l'unanimité de ses membres présents,**

- **Adopte le Budget Primitif 2022 qui est arrêté tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 6 734 137.53 € :**
  - 1 410 974.60 € pour la section Fonctionnement
  - 5 323 162.93 € pour la section Investissement
- **Autorise le Président à solliciter toutes les aides financières nécessaires à sa mise en œuvre en particulier auprès des partenaires Europe, Etat, Région, Département et AERMC.**
- **Autorise le Président à engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.**

Fait et délibéré à Le Boulou, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président  
Alexandre PUIGNAU  
Maire de Les Cluses**



**Certifié exécutoire compte tenu :**  
De la transmission en Sous-Préfecture le : 14 AVR. 2022  
De la publication le : 14 AVR. 2022